

Le mot de la charade de samedi

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194063>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bre au 19 janvier, Nivôse (mois des neiges); du 20 janvier au 18 février, Pluviôse (mois des pluies); du 19 février au 20 mars, Ventôse (mois des vents); du 21 mars au 19 avril, Germinal (mois des germes); du 20 avril au 19 mai, Floréal (mois des fleurs); du 20 mai au 18 juin, Prairial (mois des prairies); du 19 juin au 18 juillet, Messidor (mois des moissons); du 19 juillet au 17 août, Thermidor (mois des chaleurs); du 18 août au 16 septembre, Fructidor (mois des fruits).

Les journées des 17, 18, 19, 20 et 21 septembre, appelées jours complémentaires, étaient consacrées à des fêtes populaires.

Napoléon I^{er} rétablit le Calendrier grégorien, réformé par le pape Grégoire XIII, en 1582, et actuellement en usage.

Les Cas.

La première chose à faire, lorsqu'on est appelé près d'un malade, est de découvrir où le *cas niche*, puis s'informer si c'est un *cas récent*, car il est désagréable de traiter ce *cas tard*. Le mal de tête est un *cas haut*. Celui des pieds est un *cas bas*. Si vous êtes appelé près d'un noyé, c'est un *cas d'eau*. Pour un homme frappé d'un coup de soleil, c'est un *cas d'astre*. Pour une brûlure, c'est un *cas chaud*.

Il faut autant que possible ne traiter que des *cas sûrs*. C'est le seul moyen de guérir les *cas nets*, à moins de tuer son malade et de l'envoyer sous le marbre de la tombe, ce qui n'est malheureusement pas un *cas rare*.

Pour le cas où mes lecteurs ne trouveraient pas mes *cas faits*, ainsi qu'ils devraient être, je leur ferai observer que ce sont des *cas libres* et qu'ils peuvent les considérer comme des *cas nuls*.

Boutades.

Un vieux mendiant se présente chez la baronne X... et reçoit divers objets, linge, vêtements, chaussures, le tout accompagné d'une bourriche pleine de bonnes choses.

— Portez cela à votre femme, dit la baronne.

Le vieux mendiant tendant alors la main :

— Ya rien pour le commissionnaire ?

Ceci se passe dans les Hautes-Alpes. Le préfet est en tournée d'inspection, et on vient de lui présenter le corps des pompiers. Il félicite le maire de leur bonne tenue; puis, désirant connaître le nom du capitaine des pompiers, il se tourne vers l'huissier municipal :

— Et les pompiers ont à leur tête ?

— Un casque, M. le préfet.

Un paysan entre la veille de l'an chez un marchand de fer, et lui dit :

— Ecoutez, monsieur, je n'ai jamais battu ma femme, mais aujourd'hui j'ai bien envie de lui donner un soufflet... Montrez-m'en voir un.

Et le bonhomme fit l'emplette d'un joli soufflet de cuisine, qu'il offrit comme étrenne à son épouse.

Un caissier en villégiature à Bruxelles lit par mégarde un recueil de poésies. Il apprend ainsi que les étoiles qui brillent sur nous là-haut sont peut-être les âmes des défunts. Tout à coup, levant les yeux au ciel, il aperçoit une étoile filante :

— Tiens, dit-il, l'âme d'un confrère.

Deux messieurs qui se trouvent seuls dans le même compartiment du chemin de fer, ne tardent pas à lier connaissance et déclinent tour à tour leurs qualités.

— Moi, déclare l'un avec une emphase prétentieuse, je viens de faire en province des conférences socialistes, je suis l'apôtre des *trois huit* (3 heures de sommeil, 3 heures de travail, 3 heures de promenade).

— Moi, monsieur, fait le second avec finesse, je suis plus modeste... je ne voyage que pour les trois-six.

Toto doit écrire à son grand-père pour lui souhaiter sa fête. Il demande à maman comment il doit s'y prendre.

— Le mieux est d'écrire comme on parle.

— Oui, mais alors, quand on parle du nez ?...

Pensée.

L'homme qui ferait chaque soir son examen de conscience reconnaîtrait vite qu'il ne mérite pas d'être heureux.

Joseph DE MAISTRE.

La 2^{me} livraison de l'**Atlas de géographie historique**, publiée par la maison Hachette, à Paris, vient de paraître. Ce magnifique ouvrage, dont nous avons déjà parlé, se composera de 18 livraisons, à 1 fr. 50 chacune. Il paraît une livraison chaque mois, et l'on peut souscrire à la librairie B. BENDA, à Lausanne. Cet atlas, dont chaque carte est accompagnée de deux grandes pages de texte, n'a pas son pareil jusqu'ici; on y trouve une foule de détails sur l'histoire des peuples depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Ceux qui ont reçu comme étrenne un abonnement à cette utile et intéressante publication, ont eu certainement de la chance. — La 2^{me} livraison comprend, en 3 feuilles, 9 cartes, au nombre desquelles il faut citer une très curieuse carte du Monde ancien, en 720; deux cartes très intéressantes nous montrant l'Europe occidentale en 1715 et

l'Europe septentrionale et orientale en 1721, après la paix d'Utrecht, etc.

La collection complète de cette publication constituera un document scientifique d'une très grande valeur.

Le mot de la charade de samedi

est *Otage*. Ont deviné, MM. Neissier, Payerne; Duchod, Paris; Pache, Sarzens; Fabre, Charbonnières; Pointet, Oppens; Lavanchy, Neuchâtel; Delessert, Vufflens; Tinembart, Bevaix; Dufour-Bonjour et Orange, Genève; Bastian, Forel; Teyssiere, Nyon; Café de la Couronne, Nyon; Chaillet, Villars-Bozon; Cercle de la Côte; Guilloud, Avenches; Rochat, Brenets; Rapin, Lausanne; Gauthy, Peseux; Gris, Giswyl; Cercle de Baulmes; Cercle démocratique, Genève. — La prime est échue à M. Rapin, Lausanne.

Charade.

L'un, pronom possessif. Dans l'autre on passe l'eau.
Le tout, en égayant, soulage le cerveau.

THÉÂTRE. — Dimanche, 7 janvier, à la demande générale:

MARCEAU

ou **Les Enfants de la République**, drame militaire historique en 5 actes et 10 tableaux.

L. MONNET.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

PAPETERIE L. MONNET

rue Pépinet, 3.

Cartes de félicitations pour Noël et le Nouvel-An. — Grand choix de papier et d'enveloppes en boîtes. — Albums divers. — Portefeuilles, porte-cartes, porte-monnaie. — Articles d'écoles. — Livres d'images. — Boîtes de couleurs. — Albums pour timbre-poste. — Fournitures de bureau.

Cartes de visite; faire-part pour fiançailles, naissances, mariages, etc.

CAUSERIES du CONTEUR VAUDOIS

Première série, augmentée de plusieurs morceaux et ornée de vignettes. En vente au bureau du journal. Prix 2 fr.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,70. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,70. — Canton de Genève 3 % à fr. 109.— De Serbie 3 % à fr. 87.— Bari, à fr. 54,50. — Barletta, à fr. 44,50. — Milan 1861, à fr. 35,50. — Milan 1866, à fr. 40,40. — Venise, à fr. 24,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 40,7.— Bons de l'Exposition, à fr. 6.— Croix-blanche de Hollande, à fr. 13,50. — Tabacs serbes, à fr. 11,40. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, sous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers*.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.